



11. avril 2023

Thèmes

Soutenir la propriété – renforcer la liberté

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Trois ans d'état d'urgence, ça suffit ! NON à la prolongation de la loi Covid 19

Avec la prolongation de la loi Covid 19, sur laquelle les Suisses voteront le 18 juin, le Conseil fédéral peut à tout moment restreindre la liberté de la population. Parce que rien ne justifie de telles atteintes massives aux droits fondamentaux, le comité de l'UDC Suisse a décidé dire NON lors de sa réunion à Berne.



En décembre 2022, la majorité de centre-gauche du Parlement a décidé de prolonger la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral relatives à la gestion de l'épidémie de Covid-19 (loi Covid-19). **Ainsi, le Conseil fédéral peut à nouveau ordonner un certificat ou d'autres mesures discriminatoires à tout moment jusqu'à la mi-2024.** Cette décision est extrêmement préoccupante du point de vue de la politique démocratique. Elle a été adoptée le 16 décembre 2022 et est entrée en vigueur dès le 1er janvier 2023 ; dans ce court délai, aucun référendum et encore moins une votation populaire ne peuvent aboutir. **La majorité de centre-gauche a une fois de plus bafoué les droits populaires.**

De plus, on savait déjà en décembre dernier que **de nombreuses mesures Corona allaient beaucoup trop loin** et restaient en vigueur beaucoup trop longtemps. Le triste point culminant de cette politique Covid inqualifiable a été **l'introduction du certificat obligatoire. Celle-ci n'a pas contribué à endiguer le virus**, mais elle a permis de contraindre de facto la population à se faire vacciner. Entre-temps,

même Christoph Berger, président de la Commission fédérale pour les vaccinations, a admis publiquement que la vaccination ne permettait pas d'influencer la transmission du virus. **Il n'est pas non plus possible de prouver que la fermeture des magasins pendant des semaines a eu un quelconque effet sur les hospitalisations.**

La prolongation de la loi est également inutile parce que les arguments clés des deux premiers votes ont disparu : Lors du premier, il s'agissait des aides financières, qui sont désormais arrivées à échéance ; lors du second, les contre-vérités sur ce certificat inutile et l'efficacité de la vaccination étaient au premier plan. De plus, le certificat n'est plus nécessaire pour les voyages à l'étranger.

La Confédération a elle-même déclaré « la fin de la pandémie » et levé toutes les mesures. Comme aucun argument raisonnable ne justifie une intervention aussi massive dans les droits démocratiques et les libertés fondamentales de la population, le comité de l'UDC Suisse a décidé de dire **NON** à la prolongation de la loi Covid.
